

Grève illimitée à Lyon 1 à partir du 2 février !

Étudiants, pourquoi et en quoi cela vous concerne-t-il ?

Depuis le 2 Février, la communauté universitaire a engagé une **grève reconductible** dans tout le pays face aux attaques du gouvernement.

Rarement une telle attaque généralisée sur le service public d'enseignement et de recherche n'a été poussée à ce point.
Toute la communauté universitaire est concernée et en premier lieu les étudiants.

Si les étudiants sont avec nous, le gouvernement pliera !

**Rejoignez le mouvement.
Défendons ensemble l'éducation et la recherche publique.**

A LYON 1 :
Venez vous informer et en débattre avec nous
dans l'amphi 3 du déambulatoire.

Participez aux assemblées générales.

Soyez très nombreux à l'assemblée générale des étudiants
le **Judi 12 février 2009 à 10h** amphi 3 Déambulatoire.
(Contact de la coordination étudiante : coord.etu.lyon1@free.fr)

Le comité de mobilisation Lyon 1
<http://douaalter.lautre.net>

Explications du pourquoi et du
comment de cette grève au verso.



Étudiants – enseignants défendons ensemble le droit à un enseignement public, gratuit et de qualité

Les revendications de l'assemblée générale de Lyon 1 :

- **L'abrogation de la loi LRU, et concernant ses déclinaisons :**

- **Le maintien du caractère national des diplômes, des fléchages et des moyens des IUT,**
- **Le retrait du projet de modification du statut des enseignants-chercheurs,**
- **Le retrait du projet de contrat doctoral unique,**
- **La suppression des chaires d'excellence.**

Les effets prévisibles de l'autonomie de l'Université :

La fin des diplômes nationaux, la concentration des pouvoirs de décision dans les mains du président, la mise en concurrence des enseignants « sanctionnée » par des charges d'enseignement accrues, la dissociation de l'enseignement et de la recherche, la subordination de nombreux enseignements aux impératifs économiques, et probablement l'accroissement significatif des droits d'inscription (en février dernier, le CA de l'université Paris-Dauphine a voté une augmentation moyenne de 800 euros de ces derniers avant de faire marche arrière).

- **Le retrait du plan de "masterisation" de la formation des enseignants et un recrutement à hauteur des besoins.**

Les effets prévisibles de cette masterisation :

Les IUFM sont destinés à disparaître. L'année de stage pratique rémunérée disparaît et avec elle la formation professionnelle en alternance. Les enseignants seront puisés dans les titulaires du master enseignement mettant en danger le statut national de fonctionnaire avec le risque d'une précarisation accrue.

- **Le retrait des projets de transformation des organismes de recherche en agences de moyens.**

Les effets prévisibles du démantèlement des organismes de recherche :

Diminution de l'autonomie scientifique au profit d'orientations politiques, baisse des crédits destinés à la recherche fondamentale.

- **Le rétablissement des 900 postes supprimés et la création de postes statutaires d'état.**

- **Une revalorisation salariale et l'intégration des primes au salaire pour tous les personnels.**

- **La régularisation des contractuels embauchés sur 10 mois par passage à 12 mois et la titularisation de tous les contractuels occupant un emploi permanent**

Peut-on vraiment déclarer une « priorité nationale » en supprimant massivement les postes et en ne payant pas décemment les acteurs de cette priorité ?